

CHARLEMAGNE

Type de formulaire : A

Organisme

Code postal, localité : 5680 DOISCHE

Directeur : Valérie Jacmart

Présentation générale du centre

L'ASBL Charlemagne est une entreprise de formation par le travail (EFT) située en zone rurale, à Matagne-la-Petite.

Elle débute son activité d'insertion socio-professionnelle en 1986 et collabore étroitement avec le CEFA de Couvin. Elle a été créée à la suite d'une réflexion sur l'avenir des jeunes de plus de 18 ans qui n'ont pas de qualification et qui sont en décrochage scolaire. En septembre 1992, après quelques années de fonctionnement autonome et pour s'adapter aux évolutions de la formation en alternance, l'Asbl reçoit l'agrégation de la Communauté Française. Elle est alors reconnue comme Entreprise d'Apprentissage Professionnel. Ce qui l'officialise en tant qu'organisme d'insertion. C'est en 1996 que l'Asbl s'est installée à Matagne-La-Petite sur une partie du site du Carmel pour y perpétuer l'activité qui y était initiée auparavant : la fabrication du pain. L'Asbl est maintenant active dans 2 secteurs de formations : la boulangerie/pâtisserie et l'entretien et l'aménagement des parcs et des jardins.

Par le biais de ses formations, l'EFT vise, en premier lieu, la réinsertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de la formation et de l'emploi : l'EFT Charlemagne a pour objectif de combattre l'exclusion sociale et la pauvreté grandissante, dans sa région, en développant des projets permettant à des personnes sans qualifications et sans emploi de se réinsérer, c'est-à-dire : de retrouver une place dans la société.

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans.

Filière 1 : Traitement des produits alimentaires – Boulangerie-pâtisserie

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante

Avis antérieur de la CEF : favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : -

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	336,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.054,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - Charlemagne

Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	500,00
Accompagnement social	dans votre organisme	210,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 8 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 7 et 12

Taux insertion 2019 et 2020 : 14,3% et 8,3%

Programme :

Les heures théoriques permettent de formaliser les enseignements pratiques.

La formation théorique comprend : les termes techniques, l'historique du pain : de sa découverte à sa fabrication, la fabrication de matières premières, les recettes et les fabrications artisanales diverses, les normes d'hygiène : HACCP (Respect de l'Hasard Analysis Critical Control Points).

Formation générale : les règles d'orthographe, les calculs de conversion.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

Chaque semaine, le stagiaire recevra 28h de formation pratique : fabrication d'une gamme importante de produits frais de façon artisanale, compréhension d'une recette, calculs des recettes nécessaires à la production, connaître les recettes de base, réalisation des recettes, travail d'atelier et de production commercialisée sur place, acquisition d'un savoir-faire (normes d'hygiène), examen pratique final.

Stages de formation professionnelle

Les stages de formation s'effectuent dans différentes entreprises, afin de permettre au stagiaire de découvrir différents secteurs : chez un artisan, dans une production à la chaîne, ...

C'est pour le candidat l'occasion de découvrir les diverses facettes de ce métier en effectuant ses stages dans 3 endroits différents. Bien évidemment si le candidat a une chance de décrocher un emploi, il pourra effectuer son stage au même endroit.

Le stagiaire est confronté aux horaires particuliers et au rendement des entreprises extérieures afin qu'il puisse se rendre compte des contraintes du métier.

En fonction des compétences du stagiaire, les objectifs du stage sont fixés avec l'employeur.

L'accompagnatrice sociale effectuera diverses évaluations pendant le stage en entreprise.

Accompagnement social dans l'organisme

Chaque semaine, à raison de 4h, un suivi psycho-social est réalisé. L'accompagnatrice sociale assure un accompagnement individuel ou collectif avec ou sans le formateur, en fonction de la situation rencontrée.

L'accompagnatrice sociale aide le stagiaire à résoudre les difficultés éprouvées en vue d'une meilleure insertion socioprofessionnelle. Ces démarches peuvent être d'ordre social, administratif, socio-économique ou familial. Toutes les démarches effectuées avec le stagiaire sont inscrites dans le dossier personnel de chaque stagiaire. Le stagiaire remplit tout au long de la semaine un « Journal de classe » dans lequel il retranscrit les tâches effectuées.

Quotidiennement, il existe également un relais entre l'accompagnatrice sociale et les formateurs afin d'échanger les informations diverses dans le but d'améliorer la participation du stagiaire à la formation. L'accompagnatrice sociale et/ou les formateurs font les remarques nécessaires au stagiaire tant positivement que négativement.

Lors du suivi, sont également travaillés : le bilan personnel, le projet professionnel, la recherche de stage et la recherche d'emploi.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **IFP** - Convention par projet.
Information notamment par rapport aux normes d'hygiène et de sécurité (HACCP) et fourniture d'outils pour travailler avec les stagiaires (Malette du boulanger, les bonnes pratiques de l'hygiène).
- **Boulangerie "Aux Delices"** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages.
Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Boulangerie Versavel** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages.
Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Le Forem Charleroi** - Contrat de coopération pour l'insertion.
- **CPAS Cerfontaine, Doische, Florennes, Viroinval et Walcourt** - Information du public sur les formations organisées par l'EFT et collaboration pour les bénéficiaires du RIS.
- **Article 27** - L'objectif est d'informer et de sensibiliser les stagiaires aux activités culturelles de la région qui leur seront accessibles gratuitement s'ils sont accompagnés par l'EFT.
- **Centre Carrefour Emploi** - L'objectif est d'informer et d'orienter le stagiaire vers une autre formation. Les offres de l'EFT sont diffusées sur leur brochure ainsi que sur internet.
- **Asbl Carrefour Formation** - Orientation mutuelle des stagiaires.
Lorsqu'un stagiaire a besoin d'une remise à niveau en français et en mathématique, plus importante, l'EFT l'oriente également vers l'Asbl Carrefour Formation avant l'entrée dans le centre.
- **Depromesem** - Développement et Promotion de l'Entre-Sambre et Meuse. Orientation réciproque des stagiaires.
- **Le Codef** - Centre d'Orientation et de Développement pour l'Emploi et la Formation.
Orientation réciproque des stagiaires.
- **CFT** - Le centre de Formation de Treignes. Orientation réciproque des stagiaires.
- **MIRESEM** - Mission Régionale de l'Entre-Sambre et Meuse. Orientation des stagiaires lorsqu'ils souhaitent changer d'orientation ou lorsqu'ils sont arrivés au terme de leur formation pour une recherche d'emploi/ou de formation.
- **Solidarités Plurielles** - Guide financier.
L'EFT dépose chaque jour ouvrable les invendus de la boulangerie.
Orientation de stagiaires dans le besoin, vers la banque alimentaire ou vers la médiation de dettes.
- **Planning Familial** - Consultations psychologiques, sociales et juridiques.
- **L'ASBL Le Repit** - Informations, accueil, soutien, écoute, orientation concernant toutes les formes de dépendances (Drogues, alcool, ...).
- **L'AVIQ** - Accompagnement du stagiaire pour réaliser les démarches administratives.
- **La fédération ALEAP** - Défense et représentation des membres ; Information aux membres ; Conseil et accompagnement des membres ; Organisation d'assemblées, de réunions et de rencontre entre les membres.
- **FPS** - Cette collaboration a pour finalité de favoriser une participation citoyenne des personnes inscrites dans le cadre de leur formation à l'EFT et ainsi de développer les possibilités d'une plus grande autonomie sociale, culturelle, économique et politique des participants.
- **Le Centre de Santé mentale** - Consultations psychologiques et sociales.

Filière 2 : Entretien parcs et jardins

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante

Avis antérieur de la CEF : favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :-

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	336,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.054,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (<i>max. 50% de la durée totale du programme</i>)	stages d'acculturation (<i>max. 90 heures par stage</i>)	0,00
	stages de formation professionnelle (<i>max. 520 heures par stage</i>)	500,00
Accompagnement social	dans votre organisme	210,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (<i>max. 2.100 heures</i>)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 8 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 12 et 10

Taux insertion 2019 et 2020 : 0,0% et 10,0%

Programme :

La section parcs et jardins offre une formation professionnelle qui permet une réelle émancipation par le travail physique, mais une aussi formation en extérieur, un contact avec la nature. Le public de la formation en parcs et jardins est un public très peu qualifié, isolé par sa situation géographique et souvent dans une situation économique précaire. Le suivi social réalisé durant la formation permet à ce public de retrouver de l'autonomie à s'émanciper et de sortir de cette exclusion. La formation propose d'acquérir des compétences multiples et utiles pour des entreprises variées : pépinières, entretien des parcs et des jardins, travail communal, élagueur, ...

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Les heures théoriques permettent de formaliser les enseignements pratiques.

Formation théorique : La formation théorique comprend : la sylviculture, la pépinière forestière, la culture maraîchère, le compostage, le verger, les petits fruits, la phytopharmacie, l'entomologie, la tronçonneuse, le bûcheronnage, la petite maçonnerie, la dendrologie, la haie, le greffe, les marcottages, le bouturage et le clonage, les semis, les aménagements, la floriculture, les rosiers, la botanique, la débroussailleuse, les plantations, la taille, le bonzaï et l'ergonomie.

Formation générale : les règles d'orthographe, les calculs de périmètres, ...

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

- Aménagement des parcs et des jardins : entretien d'une pelouse, taille de haie, création d'un massif, entretien d'un massif, plantations diverses, désherbage des massifs, mise en place d'écorces pour embellir les parterres ;
- Aménagement de structures non végétales : pose de clôture ;
- Foresterie : élagage, dessouchage, abattage ;
- Phytopharmacie : pulvérisation avec des produits tolérés en agriculture biologique ;
- Utilisation et entretien des outils et des machines du métier choisi en toute sécurité ;

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - Charlemagne

- Connaissance pratique : acquisition d'une certaine habilité et rapidité nécessaires à l'exécution des tâches manuelles inhérentes au métier choisi ;
- Examen pratique final.

Stages de formation professionnelle

Les stages de formation s'effectuent dans différentes entreprises, afin de permettre au stagiaire de découvrir différents secteurs : chez un indépendant, en pépinière, un élagueur, ...

Pour les candidats, c'est l'occasion de découvrir les diverses facettes de ce métier en effectuant des stages dans 3 endroits différents. Bien évidemment si les candidats ont une préférence, ils peuvent effectuer leur stage au même endroit.

Le stagiaire est confronté aux horaires particuliers et au rendement des entreprises extérieures afin qu'il puisse se rendre compte des contraintes du métier. En fonction des compétences du stagiaire, les objectifs du stage sont fixés avec l'employeur. L'accompagnatrice sociale effectuera diverses évaluations pendant le stage en entreprise.

Accompagnement social dans l'organisme

Chaque semaine, à raison de 4h, un suivi psycho-social est réalisé. L'accompagnatrice sociale assure un accompagnement individuel ou collectif avec ou sans le formateur, en fonction de la situation rencontrée.

L'accompagnatrice sociale aide le stagiaire à résoudre les difficultés éprouvées en vue d'une meilleure insertion socioprofessionnelle. Ces démarches peuvent être d'ordre social, administratif, socio-économique ou familial. Toutes les démarches effectuées avec le stagiaire sont inscrites dans le dossier personnel de chaque stagiaire. Le stagiaire remplit tout au long de la semaine un « Journal de classe » dans lequel il retranscrit les tâches effectuées.

Quotidiennement, il existe également un relais entre l'accompagnatrice sociale et les formateurs afin d'échanger les informations diverses dans le but d'améliorer la participation du stagiaire à la formation. L'accompagnatrice sociale et/ou les formateurs font les remarques nécessaires au stagiaire tant positivement que négativement.

Lors du suivi, sont également travaillés : le bilan personnel, le projet professionnel, la recherche de stage et la recherche d'emploi.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Pépinière Matagne Tropical** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages. Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Plantes express** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages. Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Jardinerie de l'Eau D'Heure** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages. Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Commune de Doische** - Entreprise extérieure pour réalisation des stages. Convention individuelle suivant le stagiaire.
- **Le Forem** - Contrat de coopération pour l'insertion.
- **Le CPAS de Cerfontaine** - Information du public sur les formations organisées par l'EFT et collaboration pour les bénéficiaires du RIS.
- **CPAS Doische, Florennes, Viroinval, Walcourt** - Information du public sur les formations organisées par l'EFT et collaboration pour les bénéficiaires du RIS.
- **Article 27** - L'objectif est d'informer et de sensibiliser les stagiaires aux activités culturelles de la région qui leur seront accessibles gratuitement s'ils sont accompagnés par l'EFT.
- **Centre Carrefour Emploi** - L'objectif est d'informer et d'orienter le stagiaire vers une autre formation. Les offres de l'EFT sont diffusées sur leur brochure ainsi que sur internet.
- **OISP Depromesem** - Développement et PROMotion et l'Entre-Sambre-Et-Meuse. Orientation réciproque des stagiaires.
- **Le Codef** - Centre d'Orientation et de Développement pour l'Emploi et pour la Formation. Orientation réciproque des stagiaires.
- **LE CFT** - Le Centre de formation de Treignes. Orientation réciproque des stagiaires.
- **MIRESEM** - Mission Régionale de l'Entre-Sambre et Meuse. Orientation des stagiaires lorsqu'ils souhaitent changer d'orientation ou lorsqu'ils sont arrivés au terme de leur formation pour une recherche d'emploi/ou de formation.

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - Charlemagne

- **Solidarités Plurielles** - Guide financier. Dépôt chaque jour ouvrable les invendus de la boulangerie. Orientation de stagiaires dans le besoin, vers la banque alimentaire ou vers la médiation de dettes.
- **Planning Familial** - Consultations psychologiques, sociales et juridiques.
- **l'ASBL Le Repit** - Informations, accueil, soutien, écoute, orientation concernant toutes les formes de dépendances (Drogues, alcool, ...).
- **l'AVIQ** - Accompagnement du stagiaire pour réaliser les démarches administratives.
- **La Fédération Aleap** - Défense et représentation des membres ; Information aux membres ; Conseil et accompagnement des membres ; Organisation d'assemblées, de réunions et de rencontre entre les membres.
- **Le FPS** - Cette collaboration a pour finalité de favoriser une participation citoyenne des personnes inscrites dans le cadre de leur formation à l'EFT et ainsi de développer les possibilités d'une plus grande autonomie sociale, culturelle, économique et politique des participants.
- **Le Centre de Santé** - Consultations psychologiques et sociales.